

<https://maths.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article477>



Olympiades de Mathématiques 2021 - Inscription

- Vie des Mathématiques - Rallyes et Concours - Olympiades de 1ère -



Date de mise en ligne : dimanche 22 novembre 2020

Copyright © Mathématiques - Académie de Lyon - Tous droits réservés

L'épreuve des Olympiades de mathématiques pour la session 2021 se déroulera l'après-midi du **Mardi 23 Mars 2021, de 13h30 à 17h40** en deux fois deux heures, avec une pause de 10 minutes.

Ces Olympiades sont destinées aux élèves des classes de premières générales ou technologiques. Elles se composent de quatre exercices ouverts et accessibles, deux exercices sont nationaux et deux sont académiques.

Comme l'an dernier, les élèves composeront de façon individuelle pendant les deux premières heures sur les deux exercices nationaux, puis après une pause de 5 à 10 min, composeront sur deux exercices académiques.

Aucun abandon ne sera possible pendant la pause.

Trente lauréats ont été primés dans l'Académie de Lyon en 2020, grâce à des lots offerts par Casio, Texas Instruments et la Délégation Académique aux Arts et à la Culture.

Parmi eux, trois élèves ont été récompensés au niveau national.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer tous vos élèves de l'existence de ces Olympiades et de les motiver pour qu'ils s'y inscrivent.

Pour l'inscription des élèves, vous trouverez en téléchargement ci-dessous, un fichier à télécharger et à renseigner.

Il vous est demandé de remplir un seul fichier par établissement, de renseigner toutes les cellules de la feuille tableur et d'envoyer ce document sous ce format.

L'organisation par la DEC des épreuves terminales du baccalauréat en mars oblige à modifier le calendrier d'inscription. Par conséquent, vous voudrez bien retourner le fichier par voie électronique au plus tard le 11 décembre 2020 aux deux adresses suivantes :

- dec5 chez ac-lyon.fr ;
- alain.truchan chez ac-lyon.fr

Les établissements et les professeurs inscrivant des candidats sont susceptibles d'être respectivement centres d'épreuve et surveillants bénévoles.

Je vous remercie par avance de votre précieuse collaboration.

Inspecteur pédagogique régional

Alain TRUCHAN